

Le centre de ressource du CGAP sur la microassurance

BIM n° 37 – 12 novembre 2002

Betty Wampfler

Le site du CGAP, Microfinancegateway, propose plusieurs centres de ressource. Le BIM d'aujourd'hui présente le centre de ressources sur la microassurance : <http://www.microfinancegateway.org/microinsurance>

L'assurance est un outil essentiel pour réduire la vulnérabilité des pauvres. Mais c'est un service sophistiqué qui impose de nouveaux défis à l'industrie de la microfinance.

Le centre de ressource a pour objectif de fournir de l'information et de permettre l'échange d'expérience sur la microassurance (MA). Il s'adresse aux IMF, aux compagnies d'assurance et de réassurance, aux opérateurs fournissant de l'assistance technique, à qui il propose les outils suivants :

+ "Le répertoire des 12 questions les plus fréquemment posées sur la MA" donne des repères essentiels sur ce domaine d'activité :

1. Qu'est ce que la MA et pourquoi en a-t-on besoin ?

La MA fournit des services d'assurance aux ménages à faibles revenus. Ceux ci sont particulièrement vulnérables face aux risques liés aux calamités naturelles, mais aussi à la maladie et aux accidents. La microfinance peut jouer un rôle majeur dans la réduction de la vulnérabilité des ménages pauvres, en fournissant du crédit qui permet de développer des activités économiques et de l'épargne qui permet de constituer des ressources mobilisables en cas d'urgence. Cependant, les situations de crise peuvent fortement éroder les capacités productives des ménages et compromettre les gains obtenus grâce à la microfinance. L'assurance est une réponse complémentaire. Elle existe aujourd'hui sous différentes formes : assurance vie, santé, propriété, invalidité, agriculture...

2. *Quels sont les principes de base de la microassurance ?*

- le risque assuré doit être partagé par une large partie d'une population
- l'assuré ne doit pas avoir le contrôle du risque assuré
- les dommages doivent pouvoir être mesurés
- les situations de catastrophes (naturelles par exemple) dans lesquelles les dommages s'appliquent à une large part de la population en même temps (risque covariant), ne peuvent être assurées
- le risque de dommage doit être calculable
- le montant de la prime d'assurance doit être compatible avec la rentabilité des activités assurées et la capacité contributive des souscripteurs

3. *Qui fournit les services de microassurance ?*

Différents types de prestataires peuvent fournir ces services : assureurs formels, IMF, organismes de santé, coopératives de santé, coopératives agricoles, organisations traditionnelles locales... Les modes d'intervention des IMF sont variés : elles peuvent valoriser leur réseau en offrant des services d'assurance directement, ou en s'associant avec des prestataires spécialisés.

D'autres points sont ensuite développés :

1. Qu'est ce que l'assurance vie ?
2. Qu'est ce que l'assurance santé ?
3. Qu'est ce que l'assurance propriété ?
4. Qu'est ce que l'assurance invalidité ?
5. Qu'est ce que l'assurance récolte ?
6. Qu'est ce que l'assurance chômage ?
7. Qu'est ce que la réassurance ?

4. *Quels sont les principaux "modèles" de microassurance ?*

Trois formes d'organisation des services sont décrites :

- dans le modèle "partenariat entre une IMF et une compagnie d'assurance formelle", l'IMF met à disposition son réseau et le prestataire d'assurance apporte ses compétences spécialisées
- dans "l'assurance communautaire", les souscripteurs sont aussi les propriétaires et les gestionnaires du système d'assurance
- dans le modèle "prestataires d'assurance", les services d'assurance sont offerts par un seul et même organisme spécialisé.

5. Quels sont les principaux obstacles à la mise en œuvre d'un service d'assurance ?

La prestation d'assurance requiert des compétences spécialisées dont le plus souvent les IMF ne disposent pas. C'est pourquoi de nombreuses IMF créent des partenariats avec des compagnies d'assurance. Assurer les pauvres reste un défi. Peu d'entre eux sont capables de payer régulièrement une prime d'assurance. Par ailleurs, les assureurs hésitent toujours à s'investir dans des zones défavorisées, particulièrement celles qui sont fréquemment touchées par des catastrophes naturelles. Deux autres facteurs constituent des obstacles importants : le "hasard moral" (l'individu assuré essaie de tirer avantage de l'assurance par exemple en provoquant le dommage), la sélection adverse (l'assurance n'est souscrite que par les personnes qui sont exposées à un risque particulier).

6. Le centre de ressource propose d'autres outils :

- + Une base de données sur les "prestataires de service" présente un répertoire de prestataires, organisé autour de cinq catégories de compétences :
 - les organisations proposant de la microassurance dans les pays du Sud
 - des compagnies d'assurance formelles travaillant avec des pauvres
 - des compagnies de réassurance
 - des prestataires d'assistance technique
 - un répertoire de consultants ayant une expérience de microassurance. Si vous avez vous même ce type de compétences, vous pouvez envoyer votre CV au Microfinance-gateway, à cette rubrique.

- + Un répertoire sur les "Evènements" présente différentes initiatives en matière de microassurance : actualité, séminaires, formations, ... Une base "archives" permet de retrouver des évènements plus anciens.

- + Une base "Documents" présente une cinquantaine de publications sur la microassurance. Cette base s'étoffe progressivement. Tous les textes sont accessibles en ligne. Vous pouvez envoyer les documents que vous avez produits.

- + Des liens sont proposés avec environ 20 sites traitant de la microassurance. Là aussi, vous pouvez demander à être enregistré dans la banque de liens, si votre organisation a des compétences spécifiques en la matière.

+ Un espace spécifique du site est consacré à des éclairages sur des expériences en cours. De nouvelles expériences sont présentées chaque mois. Actuellement, vous trouverez à cette rubrique

- une interview de responsables de Interpolis Re , filiale du groupe Rabobank, spécialisé en assurance agricole
- une étude cas sur le système pilote d'assurance santé du GRETau Cambodge.

Une rubrique Archive permet là aussi de retrouver les études de cas présentées antérieurement.

NB : Pour toute demande spécifique et envoi de CV ou demande de liens, merci de contacter directement le centre de ressource dont l'adresse est indiqué en en tête, sans passer par Espacefinance.

Pour Pole Microfiancement

Betty Wampfler